

DECLARATION DE STRATEGIE ERASMUS

Participation dans Erasmus+

La participation du GIP-FTLV (Groupement d'Intérêt Public – Formation Tout au Long de la Vie) de Bourgogne s'inscrit dans la stratégie internationale de l'Académie de Dijon, qui a fait de la mobilité européenne et l'ouverture à l'international l'un des trois axes du projet académique : « *Dijon, académie apprenante* » : <http://academie-apprenante.ac-dijon.fr>.

Sa motivation, grâce à son service apprentissage, le Centre de Formation d'apprentis de l'Education Nationale en Bourgogne (CFA ENB) est de permettre à ses étudiants apprentis de BTS (Brevet de Technicien Supérieur) et aux personnels enseignants qui les accompagnent, de bénéficier de toutes les opportunités offertes par le programme Erasmus+ : l'objectif est de permettre à ces futurs bénéficiaires, d'une part d'acquérir de nouvelles compétences et notamment pour les apprentis, d'augmenter leur employabilité à l'issue de leur cursus et d'autre part, de s'ouvrir au monde et à l'Europe en découvrant d'autres cultures et ainsi gagner en autonomie et confiance en soi.

Pour cette raison, l'ambition du GIP est de promouvoir dans un premier temps la mobilité de stage puis la mobilité d'études de l'action clé 1 (KA1) auprès de ses 301 étudiants apprentis, de même qu'auprès des équipes éducatives, voire du personnel administratif. Néanmoins, il prévoit de s'engager également dans de futurs projets KA2, pour le développement d'actions de coopération avec les organisations partenaires de son réseau.

Rappelons que :

- Le BTS (Brevet de Technicien Supérieur), formation spécifique de Bac +2 existe bien dans la réforme LMD (Licence-Master-Doctorat).
- Ces diplômes professionnalisant s'obtiennent en deux ans et équivalent à un niveau licence 2 (deuxième année de la licence). Une année d'études supplémentaire est cependant nécessaire pour valider le niveau de diplôme licence 3, premier grade reconnu dans le système LMD.
- La situation des BTS est la suivante : implantés dans les établissements du second degré, l'évaluation finale permet l'obtention d'un diplôme national.
- Les étudiants ayant obtenu leur BTS et ayant validé les 4 semestres de leur formation peuvent envisager une poursuite d'étude qui n'est cependant pas automatique. Elle est soumise à une sélection (étude du dossier, examen, entretien). Plusieurs cursus de formation sont envisageables après ce diplôme.
- Si l'accès à différents cursus est possible, la poursuite en **licence professionnelle** (2 semestres supplémentaires), dans un domaine de formation compatible avec celui du diplôme obtenu, est l'un des choix les plus prisés : 33,5% des titulaires du BTS poursuivent ainsi leurs études.

L'engagement du GIP-FTLV de Bourgogne dans Erasmus+ pour ses BTS, révèle une ambition indéniable pour ces jeunes, afin de leur offrir des perspectives élargies, en termes de compétences et de poursuite d'études.

Le GIP-FTLV de Bourgogne, engagé dans de nombreux projets européens de mobilité et de partenariat, s'appuiera en particulier sur son Pôle Europe International (PEI), afin d'élargir son réseau européen et international vers de nouveaux Etablissements de l'Enseignement Supérieur (EES).

Le CFA ENB, service apprentissage du GIP-FTLV de Bourgogne, en charge des contrats d'apprentissage et de la scolarité des jeunes étudiants, a inscrit la mobilité européenne et internationale dans ses objectifs. A ce titre et après l'obtention de la charte, il s'engagera dans une démarche continue d'information et d'accompagnement des candidats apprentis, comme des candidats enseignants.

La mobilité internationale visant prioritairement des stages en entreprises, le CFA ENB effectuera une information précise auprès des entreprises d'accueil des étudiants apprentis, afin de faciliter la mise en œuvre de leurs mobilités, grâce notamment à la « mise en veille » de leurs contrats.

A noter que les actuels 301 étudiants (nombre en hausse régulière), sont répartis dans 42 BTS sur l'ensemble du territoire bourguignon et dans les 27 UFA (Unités de Formation par Apprentissage)

adhérentes au CFA ENB Une analyse des spécificités des filières professionnelles permettra, le cas échéant, d'avoir un rôle encore plus incitatif à la mobilité européenne pour certains BTS (ceux du tertiaire notamment).

Pour cela, une attention sera donnée également à l'information et la formation des enseignants, des encadrants et de tous les acteurs intervenant auprès des étudiants BTS en apprentissage, dont on sait qu'ils ont un rôle majeur dans la promotion des mobilités européennes.

En complément des actions de mobilité, le GIP-FTLV de Bourgogne envisage de s'engager en cours de programmation dans des partenariats de coopération avec son réseau de partenaires européens, afin de développer des thématiques prégnantes de ce niveau très professionnalisant de l'enseignement supérieur. En effet, l'originalité de ce diplôme réside dans son mode d'élaboration fondé sur la mise en place de partenariats étroits entre les établissements de formation, les entreprises et les branches professionnelles. L'accès aux activités Erasmus+ K1 et K2 est une opportunité formidable pour valoriser cette offre de formation spécifique et ouvrir des perspectives de poursuites d'études en France comme en Europe à ces étudiants, grâce à l'acquisition de compétences élargies.

Le CFA ENB est actuellement en démarche qualité « EDUFORM » : dans ce cadre, il a d'ores et déjà prévu :

- une stratégie d'incitation à la mobilité internationale,
- la mise en place d'outils de promotion de la mobilité européenne et internationale,
- le recensement des étudiants apprentis concernés,
- l'adaptation des lieux de stage au cadre réglementaire des référentiels BTS concernés et des filières visées,
- la rédaction de convention ad hoc de partenariats,
- la formation de formateurs et de référents,
- le développement de projets de partenariat conjoints aux actions de mobilité,
- la mise en œuvre d'actions bilatérales.

Stratégie, objectifs et impact

L'offre de formation post bac du service apprentissage (CFA ENB) du GIP-FTLV de Bourgogne est importante et couvre de nombreux domaines professionnels : actuellement 42 BTS sont dispensés dans les UFA (Unités de Formation d'Apprentissage) des quatre départements bourguignons. L'accès aux activités Erasmus+, avec la mobilité des étudiants à des fins d'apprentissage et celle des personnels, de même que la coopération avec des organisations et institutions de l'enseignement supérieur, offrira de nouvelles perspectives, pour des formations révisées, ambitieuses et ouvertes sur l'Europe et le monde.

Stratégie institutionnelle : L'engagement dans une charte de l'enseignement supérieur rejoint parfaitement la stratégie institutionnelle du Rectorat de Dijon exprimée dans le projet « Dijon, académie apprenante » (Axe 3), qui a inscrit « l'internationalisation des établissements et l'ouverture européenne comme une priorité et une ambition pour tous et pour tous les parcours ».

La réforme de la voie professionnelle, à travers la loi dite « Avenir professionnel » du 6 septembre 2018, promeut la mobilité internationale des alternants, tout en sécurisant leur réalisation. Elle prévoit en effet d'exécuter en partie à l'étranger- dans ou hors Union européenne- les contrats d'apprentissage et de professionnalisation. Afin de faciliter la réalisation de ces mobilités, plusieurs décrets et arrêtés sont venus compléter cette loi.

Attentif à l'évolution des dispositifs de formation, le GIP-FTLV de Bourgogne vise à l'obtention de la charte ECHE qui permettra d'inscrire la mobilité européenne et internationale dans le cursus de ses étudiants apprentis.

Cette charte Erasmus+ permettra également au CFA ENB d'engager de nouvelles démarches complémentaires, en particulier celles concernant l'évaluation et l'octroi systématique des crédits ECTS. Cet engagement sera réalisé grâce à une analyse des contenus de formation. Cet axe de travail permettra une recherche d'équivalences en Europe, conformément au Processus de Bologne qui milite

pour que les systèmes d'enseignement supérieur en Europe soient « comparables, compatibles et cohérents ».

L'engagement dans la charte sera donc l'occasion pour les équipes d'effectuer un travail systématique de transcription des référentiels de BTS en ECTS en associant les corps d'inspection des filières concernées. Néanmoins, ce travail de répartition des ECTS a déjà été réalisé pour plusieurs BTS parmi les 42 présents au CFA ENB, en particulier les BTS tertiaires qui ont d'ailleurs été retravaillés pour devenir des « référentiels européens ».

Les équipes pédagogiques et les chefs d'établissement seront informés (voire formés) à la gestion du portfolio Europass, dont bénéficiera chaque étudiant, avec la possibilité de valider, le cas échéant, un supplément au diplôme.

La stratégie internationale du GIP-FTLV de Bourgogne repose sur plusieurs objectifs (cf. ci-après), mais elle s'appuiera en particulier sur un réseau transnational de qualité et sécurisé, constitué de plusieurs organisations connues de longue date et d'autres qui viendront rejoindre notre groupement.

La charte sera également l'occasion de concrétiser des relations que nous entretenons depuis quelques années avec des organisations hors Europe et en particulier au Québec, avec l'appui de structures et d'initiatives portées par l'OFQJ (Office Franco-Québécois pour la Jeunesse), France-Québec ou le Mois du Québec. Ce pays présente l'avantage de posséder des cursus assez similaires aux BTS, notamment les « Diplômes d'Études collégiales techniques ».

Conformément au Décret de « modernisation des systèmes d'enseignement supérieur en Europe », nous avons fixé 5 objectifs prioritaires dans la mise en œuvre de la charte ECHE :

Priorité 1. Augmenter le niveau de qualification de nos jeunes étudiants, afin de former les diplômés dont l'Europe a besoin :

Il s'agit de permettre à nos étudiants apprentis d'approfondir leurs compétences en leur offrant une ouverture internationale. La promotion de ces dispositifs sera facilitée par une augmentation de compétences des équipes enseignantes et des encadrants qui deviendront ainsi des vecteurs de changement.

Augmenter leur ambition en leur faisant découvrir d'autres environnements professionnels, d'autres pratiques et d'autres cultures est une façon concrète de les guider vers plus d'ouverture sur le monde, vers des parcours complémentaires, des poursuites en licence professionnelle ou d'autres voies d'excellence existant en Europe. La mobilité européenne de stage permettra aux étudiants apprentis de mettre en valeur leur niveau de technicité, qui est le point fort de ce diplôme, de rencontrer d'autres modes de management en entreprises et d'élargir leur champ de compétences.

Nous aurons une attention particulière pour les jeunes de milieu social moins favorisé, afin de les orienter vers un cursus Enseignement Supérieur original et dynamique, qui certes leur assurera d'échapper au décrochage scolaire (très fréquent chez ces jeunes) mais surtout de renouer avec un parcours motivant et ambitieux.

La mobilité européenne est également l'occasion d'acquérir de nouvelles compétences non académiques et non professionnelles en l'occurrence des compétences linguistiques, interculturelles et sociales. L'accompagnement « avant mobilité » sera l'occasion d'utiliser des exercices de simulation que nous sommes actuellement en train de réaliser dans un projet Erasmus+ « NEAR in Europe » (projet n° 2019-1-FR01-KA202-063175), afin de développer les softs skills chez les jeunes et augmenter ainsi leur confiance en soi et leur prise d'initiatives.

Priorité 2. Améliorer la qualité grâce à la mobilité et la coopération transnationale :

En nous permettant d'inscrire la coopération transnationale dans nos cursus, la charte apporte une évidente revalorisation de nos BTS.

Un travail de promotion, d'information et de formation de nos équipes sera évidemment nécessaire pour enclencher ce changement et mobilisera beaucoup d'énergie. Il faudra convaincre du bienfondé de cet élargissement. Nous comptons sur un démarrage progressif, avec quelques mobilités au départ (une trentaine les deux premières années). La montée en charge sera progressive et ponctuée d'initiatives auprès des équipes (information, formation, accompagnement...) et auprès des actuels et futurs étudiants (salons de l'orientation, sites internet, flyers, affichage, information collective...).

Nous connaissons bien ce public et il faudra lever les entraves souvent repérées : manque d'ambition, déterminisme social, financement.

Nous nous appuyerons sur un réseau de partenaires internationaux de qualité et sécurisé (conventions partenariales), car nous savons combien la qualité d'un networking international est importante pour convaincre du bienfondé de ces mobilités.

En effet, nous avons effectué cette analyse à l'occasion du projet Erasmus+ en cours « NEAR in Europe » ; celui-ci a clairement démontré l'importance de la qualité des relations établies avec les organisations partenaires en Europe. La pratique d'un networking européen professionnel et sécurisé est la meilleure garantie du développement de nos mobilités internationales. Nous sommes très attentifs à cette notion de qualité d'accueil lors du conventionnement avec de nouvelles organisations partenaires : en effet, nos publics sont des étudiants majoritairement jeunes (sortie post-bac), dont on sait qu'ils n'ont eu jusqu'alors que peu, voire aucune d'expérience de mobilité européenne et la mise en confiance est capitale pour convaincre de l'intérêt de ces mobilités.

Rappelons enfin que l'augmentation d'employabilité de ces étudiants est au centre de nos priorités. Ainsi c'est bien la qualité de nos BTS qui se trouvera augmentée et donc l'attrance pour ces cursus courts.

Priorité 3. Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur :

Si la charte est le sésame pour la mobilité des étudiants (et des équipes), elle doit associer les employeurs et tous les acteurs de l'apprentissage post BAC intervenant auprès de ces étudiants.

Les partenariats établis avec les institutions, les entreprises, les chambres consulaires, ... permettront d'autres opportunités et d'autres ouvertures.

Il est important d'élargir le champ des expériences, montrer ce que l'on fait et inscrire cette nouvelle démarche dans la modernisation de notre politique. Il faut valoriser l'excellence de parcours différents auprès des professionnels et des personnels dans cette modernisation.

Nous devons étendre notre champ de compétences et de partenariat à l'Europe et au-delà : il faut communiquer et faire savoir.

Au niveau transnational, nous devons expliquer, informer et convaincre nos partenaires européens et internationaux du savoir-faire des BTS, de la spécificité franco-française de ce BAC+2, mettre en avant la particularité et les attendus de ces référentiels, et encore davantage lorsqu'il s'agit d'un cursus en apprentissage.

Priorité 4. Activer le triangle de la connaissance entre EES, recherche et entreprises en renforçant le lien formation / entreprises / développement régional / européen et transnational :

Notre quatrième priorité découle directement de la précédente.

En effet, dans l'environnement de l'enseignement supérieur, les cursus BTS ont souvent des difficultés à trouver leur place dans le cadre de la reconnaissance officielle LMD. Pour certains, ce constat est le même pour parvenir à une reconnaissance professionnelle par le monde économique.

Il est indispensable d'aller vers une reconnaissance par tous les acteurs et une revalorisation des cursus grâce à la complémentarité des mobilités européennes et internationales. Cette valeur ajoutée va de pair avec une reconnaissance de l'investissement de nos formateurs dans la professionnalisation de ces jeunes.

L'ouverture européenne est une des innovations les plus importantes de ces dernières années : l'absence de pratique ou d'expérience européenne dans un CV est aujourd'hui un point négatif ; pour certains BTS, c'est un véritable handicap.

La charte Erasmus+ doit donc être envisagée vers et au bénéfice des étudiants mais également en activant cette relation triangulaire entre les établissements de l'enseignement supérieur, les partenaires entreprises et ceux du développement régional et transnational.

Priorité 5. Améliorer la gouvernance, recherche de financements complémentaires :

Si la charte Erasmus+ permet l'obtention d'un financement des mobilités, partir à l'étranger est rarement simple pour un étudiant de BTS, surtout pour ceux de condition modeste et de façon générale pour tous ceux qui n'ont aucune expérience internationale.

Les étudiants apprentis bénéficient d'un contrat de travail. Ils ne peuvent prétendre à une bourse.

Les opérateurs de compétences (OPCO) qui prennent en charge certaines dépenses dans le cadre du contrat d'apprentissage (montant variant selon les OPCO) seront consultés afin de vérifier si ce soutien peut être maintenu en cas de mobilité sortante.

Nous devons envisager des sources de financements complémentaires, notamment les bourses Dynastage du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté.

Afin de donner la chance à tous les étudiants apprentis de bénéficier d'une expérience internationale, en particulier ceux d'origine sociale modeste ou vivant dans des zones rurales, il sera important de les accompagner dans la préparation de leur mobilité. Il sera indispensable d'étudier toutes les dépenses afférentes à ces déplacements : transport, hébergement, repas...

Les conventions signées avec les partenaires transnationaux mentionneront en particulier ces points précis avec une demande expresse d'accompagnement de ces étudiants. Nous effectuerons le même « service rendu » aux EES dans le cas de mobilités entrantes.

Ces éléments sont loin d'être un détail, en particulier pour les plus jeunes étudiants et leurs familles.

Nous évoquerons ci-après la démarche qualité engagée par le service apprentissage du GIP-FTLV de Bourgogne : dans le cadre de cette démarche, la direction a décidé de nommer un(e) référent(e) mobilité, qui aura entre autres à charge d'accompagner chaque étudiant et de vérifier ces éléments pratiques lors de la phase de préparation à la mobilité.

IMPACTS : Grâce à ces objectifs et cette stratégie de modernisation de notre organisation, nous attendons des impacts nombreux, et en premier chef : l'acquisition notoire de compétences nouvelles pour nos publics et une employabilité renforcée pour les étudiants bénéficiaires du programme.

Nous comptons également sur une plus grande attractivité pour les formations BTS proposées et une meilleure visibilité internationale, grâce aux accords interinstitutionnels avec des partenaires européens et internationaux.

Nous espérons également que grâce à notre activité d'information et de promotion (faire connaître le programme Erasmus+ auprès des étudiants et des personnels enseignants et administratifs) nous contribuerons à l'échelle régionale à augmenter le nombre de mobilités d'apprentis dans le supérieur.

Indicateurs

L'atteinte des objectifs fixés sera mesurée à travers l'analyse (tant sur le plan quantitatif que qualitatif ainsi qu'à court et moyen terme) :

- des rapports individuels académiques que les étudiants apprentis / membres du personnel devront compléter à l'issue de leur mobilité ou de leur participation à un projet KA2 ;
- des enquêtes et sondages envoyés aux établissements UFA et réseau partenarial : il sera par exemple demandé aux entreprises d'accueil de remplir une grille d'observations/d'évaluation sur les périodes de stage des apprentis qu'ils auront reçus ;
- des enquêtes et sondages qui seront réalisés entre N+1 et N+3 (à mi-parcours) auprès de tous les publics-cibles.

Une analyse générale des impacts des activités Erasmus+ en fin de programmation permettra de dresser la liste des actions mises en place sur la période 2021-2027 (nombre de sessions d'information Erasmus+, nombre total de mobilités sortantes / comparaison par année, nombre total de mobilités entrantes, nombre d'apprentis et personnel impliqués dans des projets de partenariat, formations ayant mis en place le système ECTS, etc.).

Un bilan final sera établi à partir d'indicateurs précis pour chaque priorité ciblée et les impacts attendus correspondants, parmi lesquels :

Priorité 1/ AMELIORATION DU NIVEAU DE QUALIFICATION DES JEUNES ETUDIANTS

- Analyse du conseil de classe / évaluations des entreprises d'accueil

- Retours d'expérience (rapports académiques) :

- Compétences professionnelles : quels acquis d'apprentissage ? niveau d'autonomie ?
- Compétences linguistiques : tests OLS, certification envisagée...
- Compétences transversales : auto-évaluation du participant, travail sur un CV Europass...

- Taux d'obtention du diplôme ;

- Taux et nature d'insertion post BTS : où, forme (CDD, CDI...) ;

- Poursuite d'études, année de césure, service civique, etc.

Priorités 2 et 3/ QUALITE DE LA FORMATION ET PERTINENCE DE L'ENSEIGNEMENT

- Impacts sur l'institution :

- Contribution générale à la stratégie de l'institution (ex. meilleur classement à l'échelle nationale) ;
- Désignation de référents Europe dans les UFA ;
- Participation des services académiques et des corps d'inspection.

- Impact sur le personnel (équipe pédagogique et de direction des UFA + personnel CFA ENB) :

- Participation aux activités / tutorat : accompagnement pédagogique des étudiants sortants, accueil des étudiants entrants, ...
- Participation aux projets de coopération ;
- Implication dans des activités hybrides ;
- Retours d'expérience (rapports académiques) dans le cadre de mobilités de personnel : quels acquis d'apprentissage ? quels impacts auprès des étudiants (sensibilisation/ témoignages, cours thématiques, initiatives/actions européennes, ...) et auprès de son équipe pédagogique/administratif ?
- Taux d'obtention (et de préparation) de certification DNL?

- Attractivité des formations BTS :

- Nombre de demandes ;
- Influence des mobilités sur le recrutement par filière.

- Visibilité internationale :

- Visite du site internet du CFA ENB (fréquence) ;
- Demandes de partenariat d'autres EES chartés.

- Qualité de l'accompagnement du GIP-FTLV de Bourgogne

- Analyse et prise en compte des questionnaires de satisfaction intégrés aux rapports académiques pour amélioration constante du suivi ;
- Montée en compétences en matière de gestion de projets européens du personnel du GIP-FTLV de Bourgogne (administrative, financière, pédagogique), prioritairement celui du CFA ENB.

Priorités 4 et 5/ QUALITE DES RELATIONS PARTENARIALES ET CONTRACTUELLES : lien formation / entreprises / développement régional / Lien européen et transnational

- **Mise en place de nouveaux accords ;**
- **Durabilité des relations partenariales ;**
- **Soutien des entreprises** : nombre de contrats mis en veille, participation des tuteurs d'entreprises aux activités transnationales...).